

Communiqué de presse

8 février 2010

SIX x-clear SA
Brandschenkestrasse 47
CH-8002 Zurich

Adresse postale:
Case postale 1758
CH-8021 Zurich

T +41 44 288 4311
F +41 44 288 4312
www.six-x-clear.com

SIX x-clear et LCH.Clearnet publient une version abrégée de leur accord sur l'interopérabilité

SIX x-clear, la contrepartie centrale (CCP) et titulaire d'une licence bancaire de droit suisse, et LCH.Clearnet Limited (LCH.Clearnet), la première chambre de compensation indépendante, ont publié aujourd'hui une version abrégée de leur accord, qui jette les bases pour une interopérabilité réussie dans toute l'Europe. La structure de l'interopérabilité existante entre les chambres de compensation opérant au service de London Stock Exchange et de SIX Swiss Exchange se fonde sur cet accord.

L'accord repose sur un modèle qui a fait ses preuves lors de la faillite de la banque d'affaires Lehman Brothers. Ce modèle est conçu pour minimiser le «risque de contagion» en protégeant les actifs de la CCP et des adhérents qui remplissent leurs obligations.

Les caractéristiques principales du modèle sont énumérées ci-après:

Intégrité de la gestion des risques:

- chaque CCP est habilitée à déterminer si une transaction peut faire l'objet d'une compensation ou non
- le processus d'évaluation et de transfert des marges préserve l'intégrité et la sécurité de chaque CCP

Protection contre le risque de contagion en cas de faillite:

- Le modèle de prise en charge par la partie défaillante (defaulter pays) permet d'assurer une protection de la CCP et des adhérents qui remplissent leurs obligations.

- Les fonds contre les risques d'insolvabilité individuels minimisent le risque de contagion en cas de défaillance d'une CCP

Commentaire d'Urs Wieland, membre du comité exécutif et Head of Risk Management auprès de SIX x-clear:

«SIX x-clear et LCH.Clearnet ont détecté les besoins de transparence exigés par le marché et mettent tout en œuvre pour y répondre. Par la publication des principaux points de notre contrat inter-CCP, les deux chambres de compensation s'engagent à répondre aux exigences de leurs clients en leur fournissant des liens sûrs, sécurisés et transparents entre les CCP afin de garantir l'interopérabilité.

Les CCP ne devraient jamais rivaliser aux dépens des risques, et lorsque l'interopérabilité est correctement mise en œuvre, les risques ne sont pas plus importants. L'introduction d'un clearing compétitif pour les titres britanniques négociés à LSE n'a entraîné aucune perturbation du marché. Au contraire, le système a dévoilé ses véritables avantages, entre autres, le fait que le participant peut changer immédiatement de chambre de compensation ou rester simplement auprès de celle déjà active, sans subir aucune perturbation opérationnelle.»

Commentaire de Wayne Eagle, directeur de la division Services des valeurs mobilières auprès de LCH.Clearnet:

«LCH.Clearnet et SIX x-clear disposent d'un modèle éprouvé, qui a su faire face à la plus importante faillite de l'histoire. Cela démontre, d'une part, que l'interopérabilité et la sécurité vont de pair, pour autant que la structure préserve l'intégrité des CCP et, d'autre part, que le risque de contagion est minimisé en cas de défaillance, en offrant une vaste protection aux CCP « survivants » et à leurs adhérents.

Informations complémentaires:

<http://www.ccp.sisclear.com/ccp/fr/about/about-publications.htm>

SIX SIS SA, Divisional Communications, Sara Bouachir

Tél.: +41 (0)44 288 4561, fax: +41 (0)44 288 5561

E-mail: sara.bouachir@sisclear.com

LCH.Clearnet Ltd, Corporate Communications, Andrea Schlaepfer,
Rachael Harper

Tél.: +44 (0) 20 7426 7463/7175, +44 (0) 20 7426 7175

E-mail: Andrea.Schlaepfer@lchclearnet.com; Rachael.Harper@lchclearnet.com

SIX x-clear SA fait partie intégrante de SIX Group SA, qui propose une infrastructure intégrée sur le marché financier suisse. Elle intervient en qualité de contrepartie centrale pour SIX Swiss Exchange et London Stock Exchange et joue au sein de la division Securities Services le rôle de centre de compétences pour la gestion des risques. Titulaire d'une licence bancaire au sens du droit suisse, elle jouit également du statut de «Recognised Overseas Clearing House » (chambre de compensation étrangère reconnue) au Royaume-Uni. SIX x-clear offre, à des prix très étudiés, des services efficaces de contrepartie centrale et de clearing dans le domaine du règlement de titres.

www.six-group.com; www.six-x-clear.com

LCH.Clearnet est la première chambre de compensation indépendante au service des principales bourses et plates-formes internationales et de nombreux marchés hors bourse. Elle traite les compensations d'une large gamme de classes d'actifs comprenant: les titres, produits dérivés négociés en bourse, les swaps sur l'énergie, sur le fret et sur les taux d'intérêts interbancaires, les obligations et les repo en euros et en livres sterling. Elle travaille en étroite collaboration avec les participants au marché et les bourses dans le but d'identifier de nouvelles classes d'actifs et de développer des services de clearing correspondants.

Une chambre de compensation se trouve au centre d'un négoce et assume le risque de contrepartie lorsqu'une transaction est en cours entre deux parties (ou adhérents). Lorsque la transaction est exécutée avec une chambre de compensation, celle-ci devient la contrepartie légale de la transaction et en assure la performance en numéraire; si l'une des parties n'est plus en mesure de répondre à ses obligations envers l'autre partie, la chambre de compensation prend le relais. En assumant le risque de contrepartie, la chambre de compensation renforce de nombreux marchés financiers importants, ce qui facilite le négoce et accroît la confiance au sein du marché concerné.

Le versement initial et la marge de variation (ou garantie) sont perçus auprès des adhérents compensateurs; s'ils deviennent insolvables, ces montants sont utilisés pour répondre à leurs obligations. Le montant de la marge est déterminé par les équipes très expérimentées de gestion des risques de la chambre de compensation, qui évaluent les positions détenues par un adhérent et le risque de marché sur une base journalière. Tant le bien-fondé de cette gestion des risques que la fiabilité de ses systèmes ont récemment fait leurs preuves. LCH.Clearnet est réglementée et supervisée par le régulateur des marchés de valeurs mobilières national et/ou la banque centrale de chaque juridiction depuis laquelle elle opère.